

La mobilité dans l'enseignement des langues étrangères à NUFS: état des lieux, évaluation et perspectives

Laurent ANNEQUIN

Alors que l'université de Tokyo propose un réaménagement du calendrier universitaire japonais pour que ce dernier coïncide avec la plupart des calendriers occidentaux, la volonté de faciliter la mobilité des étudiants et des enseignants n'a jamais été autant au centre des préoccupations des établissements d'enseignement. Les écoles et les universités du monde entier sont à la recherche de partenariats internationaux dans toutes les disciplines. L'enseignement des langues étrangères est de par sa nature particulièrement concerné par le phénomène. Se posent cependant différentes interrogations comme la réelle nécessité d'envoyer des étudiants à l'étranger, la mise en place de programmes ayant pour but de faciliter cette mobilité, mais aussi le contrôle des acquis.

Cet article qui est le prolongement d'une communication effectuée au cours du congrès de la SJDF¹ en novembre 2011 essaiera de présenter la politique actuellement menée à l'université des langues étrangères de Nagoya. Afin de mieux l'appréhender, sera dans un premier temps exposé l'ensemble du dispositif mis en place, c'est-à-dire les différents cours, activités et séjours proposés pour faciliter et réussir les études à l'étranger, puis dans une seconde partie, les difficultés rencontrées et les tentatives de réponses

apportées grâce en outre à des enquêtes menées auprès des étudiants.

I. Présentation du cursus de l'enseignement de français

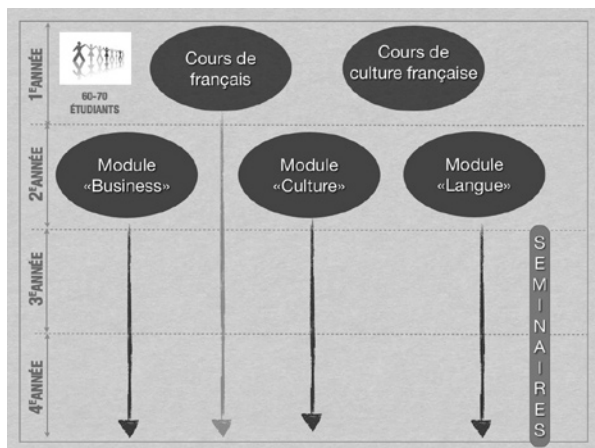
Chaque année, le département de français accueille une soixantaine d'étudiants pour y suivre le cursus de langue et de culture française. La première année, les étudiants suivront des cours généraux de culture française consacrés à l'histoire, la géographie, la société ou la politique accompagnés bien sûr de cours de langue qui eux se poursuivront sur les 4 années d'enseignement.

Depuis 4 ans, le département de français propose 3 modules : « Business course », « cultural course » et « language course ». Le module de français des affaires qui compte actuellement le plus grand nombre d'étudiants se focalise sur les connaissances nécessaires pour réussir son intégration en entreprise. L'économie d'entreprise, le droit social, fiscal et commercial y sont abordés accompagnés de cours de pratiques et de simulations, le tout en français. D'autres cours en japonais présentent l'économie française, le tourisme, l'interprétariat et l'étude des médias. Le module consacré à la culture aborde la culture française et la francophonie, la littérature, la philosophie, la Communauté européenne et le journalisme. Le module langue traite pour sa part de la linguistique française, de l'histoire de la langue française, de l'étude comparée du français et de l'anglais et prépare aux diplômes de langue française (DAPF², TCF...).

Chaque étudiant choisit son module à la fin de la 1^{re} année et sélectionne un ensemble de cours propres à son module, représentant au minimum 12 crédits, et s'il le désire, pourra suivre des cours d'un autre département (chinois, communication interculturelle en anglais, japonais langue étran-

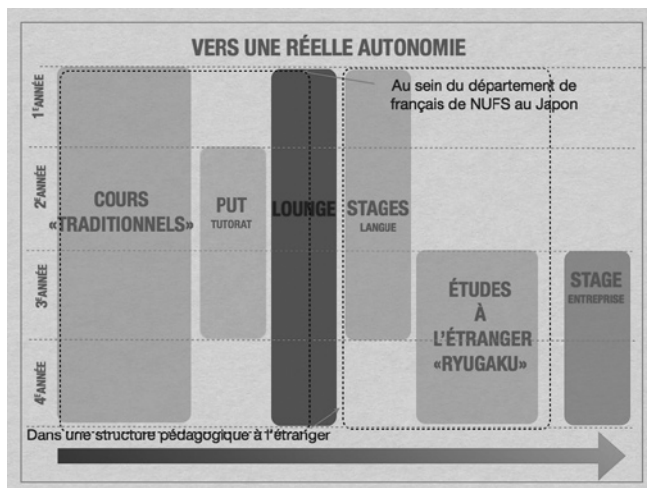
gère), voire même d'une autre faculté comme celle de commerce.

Quant aux séminaires, ils sont indépendants et commencent à partir de la 3^e année. Ils sont répartis en 3 catégories : langue, culture et littérature.



La plupart des étudiants auront s'ils le souhaitent une expérience d'études à l'étranger, sous la forme d'un stage linguistique et culturel ou d'études de plus longue durée dans une université francophone, et pour certains même d'un stage dans une entreprise française.

Le dispositif mis en place a donc pour objectif de permettre aux étudiants qui souhaitent aller étudier à l'étranger d'accéder à un niveau d'autonomie suffisant pour que cette expérience soit la plus profitable possible. Il se caractérise à la fois par un ensemble de cours et d'activités qui font intégralement partie du cursus complétés d'activités indépendantes du programme.



1- Les cours de langue dits « traditionnels »

Les cours qualifiés de « traditionnels » représentent les cours de grammaire, de pratique orale et écrite et de phonétique dispensés par des professeurs français et japonais. Deux types de cours de grammaire sont proposés : un cours suivant la progression des cours de pratiques et deux autres cours indépendants, avec une progression différente pour mieux répondre à des besoins plus spécifiques comme les examens du DAPF (Futsuken). Ces cours sont généralement assurés par des professeurs japonais.

Les cours de pratique à l'oral comme à l'écrit sont bien entendu orientés vers la communication. Cependant, depuis maintenant deux ans, pour mieux répondre aux objectifs du CECR³ et aux besoins des étudiants qui étudieront à l'étranger, ces cours sont basés sur une approche plus actionnelle. Cela permet de mieux préparer les étudiants à leur futur environnement et de les habituer à réagir face à des situations de la vie courante. Ces cours de pratiques sont dispensés deux fois par semaine à des groupes de 18 élèves

en moyenne par des professeurs francophones natifs.

Les cours de phonétiques quant à eux ne sont pas seulement focalisés sur la prononciation, mais aussi sur l'acquisition du vocabulaire aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Ces cours peuvent être assurés aussi bien par des enseignants japonais que français.

2- Le Tutorat

Pour favoriser l'expression orale et préparer les étudiants à leur vie à l'étranger, le principe du tutorat a été mis en place il y a environ 5 ans. Destiné à l'origine aux étudiants de 2^e année, il s'agit de cours de conversation de 45 mn pour des petits groupes constitués de 3 étudiants. Ces cours sont animés par des locuteurs francophones natifs et suivent la progression des cours de pratique. Chaque cours a un thème bien défini et le déroulement de la leçon peut se faire sous la forme de conversations préparées ainsi que de nombreux jeux de rôles.

Depuis 3 ans, un niveau avancé destiné à des groupes de 6 étudiants de 3^e année a été mis en place. L'objectif est cette fois très différent. Ces nouveaux cours donnent la possibilité aux étudiants de participer à des débats et de s'entraîner à faire des présentations sur des thèmes variés. Ils ont aussi pour objectif de préparer les étudiants aux épreuves orales du Futsuken.

3- Le Lounge

Dans son dispositif, le département s'appuie également sur le lounge. Trois jours par semaine, des échanges animés par des étudiants francophones qui étudient généralement le japonais dans l'établissement ont lieu le midi

sur le campus. Il s'agit de communication informelle dans une ambiance conviviale. Les participants, assis autour d'une table, discutent tout en prenant leur déjeuner. La participation à ce lounge est totalement libre, mais encouragée par tous les enseignants. Le lounge est un dispositif totalement indépendant du cursus d'études et ne donne droit à aucun crédit.

Pour enrichir les échanges et habituer les étudiants aux différents accents de la francophonie, la participation d'étudiants francophones en provenance de pays variés est favorisée. Par exemple, durant l'année scolaire 2011-2012, on pouvait compter parmi les animateurs des ressortissants français, belges et canadiens, mais aussi malgaches et congolais. Le but de ce lounge est de permettre à nos étudiants de pratiquer le français avec d'autres étudiants qui ont sensiblement le même âge et les mêmes centres d'intérêt, ce rapprochement favorisant la communication et les échanges interculturels.

Le principe du lounge existe également pour d'autres langues (anglais, chinois, portugais, coréen, espagnol...) et certains étudiants participent à plusieurs lounges de langues différentes.

4- Les stages linguistiques

Pour leur premier contact avec l'étranger, l'université organise 2 stages linguistiques de 3 à 4 semaines, chaque année en France et en Belgique.

Le stage en France a lieu pendant les vacances de printemps à Cap d'Ail près de Nice au CMEF (centre méditerranéen d'études françaises) où les étudiants suivent un stage de langue de 3 semaines avec un volume horaire de 60 heures. Les étudiants sont répartis dans 2 ou 3 groupes en fonction de leur nombre et de leurs résultats à un test de placement. Une distinction est faite entre leurs résultats à l'oral et à l'écrit. Les classes du matin sont basées sur leurs compétences à l'écrit, et les classes de l'après-midi se

concentrent plutôt sur l’oral et des ateliers thématiques.

Avant de descendre dans le Sud de la France, un séjour culturel et touristique d’environ 4 jours a lieu à Paris. Des visites guidées des principaux lieux de la capitale et de ses musées sont organisées pour sensibiliser les étudiants à l’histoire et à la culture du pays.

Le stage en Belgique, quant à lui, dure également 3 semaines et est organisé sensiblement de la même manière que celui de Cap D’ail, mais il a lieu en été sur le campus de l’université libre de Bruxelles. La position de la Belgique au centre de l’Europe permet des excursions dans les pays limitrophes comme la France, l’Angleterre ou le Luxembourg.

Ces deux stages sont enrichis d’excursions locales, d’activités créatrices (peinture, cuisine…), sportives et de visites à caractère culturel (musées, expositions, dégustations…).

5- Les programmes d’échanges interuniversitaires

CONVENTIONS INTERUNIVERSITAIRES		
France	Belgique	Canada
<ul style="list-style-type: none">• LYON 3• LYON CATHOLIQUE• BORDEAUX 3• CAEN• AIX-MARSEILLE I• GRENOBLE 3• NICE (2012)	<ul style="list-style-type: none">• ISTI (UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES)	<ul style="list-style-type: none">• UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le département de français a toujours eu à cœur de multiplier les possibilités d’échange avec des universités francophones. Un certain nombre

de conventions d'échange avec des universités en France, en Belgique et au Canada ont donc été conclues pour faciliter et encourager les études à l'étranger.

En France, il s'agit de : Lyon 3, Bordeaux 3, Caen, Aix-Marseille, Grenoble 3 et depuis 2011-2012 l'université Catholique de Lyon et l'université de Nice Sophia-Antipolis ; en Belgique : l'ISTI (institut supérieur de traducteurs et interprètes) rattaché à l'ULB (université libre de Bruxelles) ; enfin au Canada, c'est à l'Université de Montréal que les étudiants peuvent étudier.

Depuis l'an passé, NUF3 a profondément modifié sa politique pour offrir à un plus grand nombre d'étudiants l'opportunité de partir à l'étranger suivre des cours universitaires de six mois à un an.

Jusqu'à l'année dernière, il y avait de 15 à 17 étudiants qui partaient à l'étranger dans le cadre d'une convention d'échange. Les étudiants étaient à l'origine sélectionnés à la suite d'un examen interne et plus récemment sur leurs résultats au TCF.

Un examen oral est également organisé avec 2 examinateurs, un Français et un Japonais pour apprécier la capacité de communication à l'oral (linguistique, phonétique...), mais aussi l'objectif et les capacités d'adaptation des candidats à la vie à l'étranger. En effet, se retrouver seul dans un pays étranger est certes une expérience enrichissante pour la plupart, mais peut se révéler insurmontable pour certaines personnes. Juger de cette capacité d'adaptation n'est pas simple. Cependant, si on veut éviter les problèmes et les traumatismes, il est nécessaire de sensibiliser les étudiants.

Depuis la rentrée 2011, un nouveau système a été mis en place :

Tout étudiant ayant un GPA⁴ supérieur ou égal à 2.0, et un score supérieur à 250 pts au TCF peuvent prétendre à une année d'études à l'étranger. Le GPA est un système d'évaluation qui est aussi utilisé aux États-Unis. C'est

la moyenne obtenue par l'étudiant pour l'ensemble des cours auxquels il est inscrit. Cette moyenne varie sur une échelle de 1,0 à 4,0. Un GPA de 1,0 équivaut à une note moyenne de C et 4,0 à A+.

Si le GPA est compris entre 2.0 et 2.4 et le score au TCF entre 250 et 270 pts, l'étudiant partira à ses frais, mais les crédits obtenus à l'étranger pourront être validés à son retour dans le cursus japonais dans la limite de 30 crédits pour un an ou 16 pour un semestre. Cette catégorie est dénommée « Nintei » en japonais.

Pour un score de 270 à 300 pts au TCF, l'étudiant bénéficie d'une subvention de catégorie B d'un montant de 200.000 yens et du paiement des frais de cours, et s'il obtient plus de 300 pts, il reçoit une subvention de catégorie A dans la limite de 800.000 yens correspondant au montant des frais de cours, de visa, de loyer, d'assurance, de manuels et des frais de voyage (avion ou train).

Il existe enfin une dernière catégorie pour les étudiants ayant obtenu un GPA supérieur à 2.6 et 300 pts au TCF. Ces derniers peuvent opter pour un cursus *double degree* qui leur permettra d'obtenir une équivalence de leur diplôme dans le système éducatif européen et ainsi de poursuivre en

NOUVEAU SYSTÈME DE SUBVENTION				
	Double degré	Catégorie A	Catégorie B	«Nintei»
TCF	≥300	≥300	≥270	≥250
GPA	≥2,6	≥2,4	≥2,4	≥2,0
Bourse	max: 800 000 ¥	max: 800 000 ¥	200 000 ¥	-

master s'ils le désirent.

En 2011, une première sélection a eu lieu en juin, et sur plus de 34 étudiants qui se sont portés candidats, 31 ont obtenu plus de 250 pts au TCF, dont 14 plus de 300. Finalement, seulement 18 ont été retenus ou ont souhaité conserver leur candidature.

En effet, certains étudiants dont les résultats au TCF étaient insuffisants pour bénéficier d'une subvention ont préféré reposer leur candidature au second semestre et repasser le TCF pour augmenter leur score. Cela est désormais possible, car depuis 2011, pour la première fois, une deuxième sélection a eu lieu en novembre avec à nouveau une trentaine de candidats. Grâce à ce nouveau système, 33 étudiants au total partiront étudier à l'étranger en 2012. La plupart dans le cadre d'une convention interuniversitaire, d'autres dans l'université de leur choix comme Montpellier, Dijon ou Angers sans convention, mais en Nintei avec donc la possibilité de convertir les crédits obtenus lors de leur séjour. En outre, 4 autres étudiants prendront un congé (kyugaku) d'un semestre ou d'un an pour aller étudier en France, mais à leurs frais et sans possibilité de conversion de crédits.

6- Stages en entreprise

Le fait de suivre des études dans une université à l'étranger est sans nul doute une expérience très enrichissante, mais le département de français souhaite aller encore plus loin avec la mise en place de stages en entreprise à l'étranger.

C'est pour cette raison que dans le cadre de la nouvelle convention d'échange avec l'université de Nice, une période de stage en entreprise a été convenue. Ces stages, fournis par l'université de Nice se dérouleront pendant les vacances d'été dans des entreprises de la région. Les secteurs concernés

pour cette première année seront l'hôtellerie, le tourisme et le commerce. En contrepartie, le département de français accueillera des étudiants de Master 2 FLE de l'université de Nice pour leur stage pédagogique.

Cette convention d'échange un peu particulière, car concernant à la fois des étudiants de niveau licence d'une part et des étudiants de master 2 d'autre part devrait être très profitables pour les deux établissements.

Cette volonté de proposer des stages en entreprise à l'étranger répond à la fois aux souhaits du ministère de l'éducation japonais et aux demandes des parents et des étudiants. En effet, mettre les étudiants en contact avec le monde du travail pendant le cursus universitaire représente trois intérêts majeurs :

- tout d'abord, pratiquer le français, objet principal de leurs études, dans un contexte concret, loin des jeux de rôles et autres simulations, est une expérience tout à fait stimulante pour les étudiants,
- ensuite, leur donner la possibilité de se familiariser avec la culture des entreprises étrangères, parfois très éloignée de la culture des entreprises japonaises (organisation, relations avec la hiérarchie, les collègues et les clients...), leur donnera une autre vision du monde de l'entreprise plus large et surtout plus réaliste,
- mais surtout, cela facilitera plus tard leur intégration professionnelle que ce soit au Japon ou dans un autre pays.

Au Japon, les stages en entreprise sont peu fréquents et surtout très courts, car souvent limités à 2 semaines. Dans le cadre de cette convention, une période de quatre semaines de stage a été décidée, car cela semble la durée minimum pour pouvoir appréhender suffisamment un travail ou une

organisation. Une période plus longue aurait entraîné chez nos homologues japonais certaines inquiétudes, car jugée bien trop supérieure aux coutumes locales. De plus, au Japon, les stagiaires ne sont en général que de simples observateurs. En France, non seulement on leur demandera d'effectuer de vraies tâches comme un employé, mais surtout ils auront certaines responsabilités.

Les étudiants japonais ont presque tous l'expérience de petits boulots en relation avec la clientèle. Le comportement à adopter ne devrait donc pas être un problème pour eux. Par contre, le niveau de langue nécessaire pour accomplir un travail dans la langue cible sera sans doute le vrai défi à relever. À l'issue de ce stage, comme pour les stages au Japon, un rapport leur sera demandé.

II. Difficultés rencontrées et solutions envisagées

Maintenant que le dispositif mis en place a été présenté, voici les différentes difficultés qui ont été rencontrées pour chacun des éléments de ce dispositif et les solutions qui ont été adoptées ou qui le seront dans un proche avenir.

1- Tutorat

a) Homogénéisation des groupes de PUT

Jusqu'à il y a trois ans, les groupes de PUT étaient constitués alphabétiquement. Mais les différences de niveau entre les étudiants posaient parfois des problèmes. Il a été alors décidé de former les groupes en fonction

des résultats obtenus l'année précédente dans l'ensemble des cours de français. Grâce à cette nouvelle répartition, les groupes sont désormais plus homogènes et cela fonctionne mieux.

La prise en compte des résultats de la totalité des cours de français, et non seulement des cours où la compétence orale est sollicitée se justifie par le fait que le PUT, grâce au très faible nombre de participants, permet souvent de révéler puis de développer une compétence à l'oral qui pouvait être encore méconnue dans les autres cours, mêmes les plus orientés vers l'oral.

b) Évaluation du tutorat

À la création du tutorat, les étudiants n'obtenaient pas de note, mais seulement l'obtention ou non de crédits. Cependant, afin d'encourager et motiver les étudiants de troisième année, depuis l'année dernière, une grille d'évaluation a été mise en place. C'est-à-dire un système de notation qui prend en compte non seulement le niveau des étudiants, mais aussi leur participation et leur présence. Un certain laxisme des étudiants et aussi parfois un sentiment d'injustice ont été les éléments déclencheurs de cette réforme. – « Pourquoi faire des efforts ou faire plus d'efforts que mes camarades si au bout du compte j'obtiens le même crédit sans que mes efforts personnels ne soient reconnus ? »

Pour les étudiants de 2^e année, le système d'origine sans notation est jugé comme préférable, car le but de cette première année de PUT est avant tout d'encourager les étudiants à prendre la parole et d'essayer de créer un automatisme de communication orale qui est malheureusement trop souvent absent chez les apprenants japonais. Il est important de ne pas prendre le risque de créer un blocage ou un stress lors de cette première

prise de parole.

Cependant, pour tenter d'évaluer les compétences de communication acquises, un bilan personnel sous la forme d'un portfolio sera introduit en 2013. Ce bilan personnel sera effectué deux fois, au début et à la fin du premier semestre de la deuxième année. Il reprendra les éléments enseignés au cours de la première année dans les cours de pratiques et qui seront repris pendant le premier semestre des sessions du PUT des étudiants de 2^e année. De cette manière, les enseignants pourront mieux contrôler l'acquisition des compétences de communication et réagir en conséquence en insistant sur les points mal acquis ou mal compris par les étudiants.

c) PUT spécial retour

Le dernier point au sujet du tutorat concerne les étudiants qui reviennent de l'étranger. Pour ces étudiants qui sont de plus en plus nombreux, un PUT spécial devrait être initié dès 2013.

Il est vrai que ces étudiants n'ont généralement pas besoin d'assister au cours de PUT de 3^e année, car ils ont souvent déjà obtenu assez de crédits pour pouvoir achever leur licence. De plus, pour les étudiants volontaires, intégrer un groupe de PUT « normal » peut se révéler assez frustrant, car le niveau à l'oral est souvent très différent entre les étudiants qui sont restés toute leur scolarité au Japon et ceux qui ont pu séjourner plusieurs mois à l'étranger.

Il s'agira donc de groupes composés de 6 étudiants de niveau supérieur autour du niveau B2 du CECR. Ces cours ne seront pas obligatoires, mais très vivement conseillés. Nous espérons ainsi que ces classes éviteront la brutale et très regrettable rupture dans la pratique de la langue que l'on constate assez souvent chez les étudiants qui reviennent au Japon. Nous

voulons les encourager à continuer à étudier le français en discutant et débattant sur des thèmes plus intéressants et de préférence en relation avec leur spécialité.

2- Le Lounge

a) Amélioration dans le déroulement du Lounge

Le lounge a pour vocation d'être un lieu, un moment informel de communication entre les étudiants et des natifs. Il n'y a donc pas d'intérêt à évaluer au sens propre la progression des participants. Cependant, une diminution progressive de la participation a été constatée au cours de chaque année. Afin d'endiguer cette tendance, il est nécessaire d'améliorer la qualité de ces échanges et d'encourager les étudiants à y participer davantage. Pour cela, il est envisagé de « former » les étudiants francophones en les sensibilisant au rôle d'animateur (mieux distribuer la parole, intégrer de nouveaux participants dans un groupe, préparer à l'avance des thèmes de conversation, varier les échanges...) et d'organiser de petites réunions régulières entre les animateurs et des professeurs pour mieux savoir ce qui s'y passe et donner des conseils aux animateurs si besoin est.

b) Attirer progressivement les étudiants de 1^{re} année

Le lounge ne concerne généralement pas les étudiants de 1^{re} année, car il demande un niveau de français minimum pour être capable d'intégrer une conversation et y participer. Cependant, en remarquant la présence de certains étudiants pourtant débutants, mais très motivés durant les séances du lounge, il est apparu qu'il serait sans doute préférable d'encourager aussi

les étudiants de 1^{re} année à y participer progressivement. Au début souvent simples spectateurs, ils prendront au fil des séances, petit à petit, confiance en eux et se joindront spontanément à une conversation lorsqu'un thème sera à leur portée ou les intéressera. Inciter les étudiants à communiquer naturellement avec d'autres personnes étrangères comme ils le feront pendant leur séjour à l'étranger est une des raisons d'être du lounge.

3- Les stages linguistiques et culturels

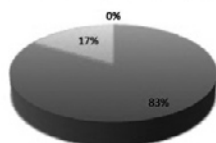
a) Choix et aménagement des programmes

Le stage de Cap d'Ail est le plus ancien des stages organisés par le département de français. Il a été mis en place il y a plus d'une vingtaine d'années et a évolué au fil du temps. Pour juger de la qualité de ce stage, en plus de la présence des professeurs-accompagnateurs de l'université qui participent aux différentes activités et assistent chaque année à des cours sur place, des enquêtes sont effectuées à la fin du stage auprès des participants. Ces enquêtes très détaillées portent à la fois sur l'organisation générale, les orientations avant le départ, les activités et les excursions, mais aussi sur l'aspect pédagogique comme la qualité, le contenu et la difficulté des cours du matin et de l'après-midi. Les étudiants sont libres de s'exprimer et de proposer des aménagements s'ils le jugent nécessaire. Grâce à ces enquêtes, l'organisation a été constamment améliorée afin de mieux répondre aux attentes des étudiants et des professeurs.

ANALYSE DES RÉSULTATS DES ENQUÊTES

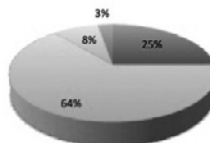
Satisfaction globale

■ très satisfait ■ satisfait ■ peu satisfait ■ pas du tout satisfait



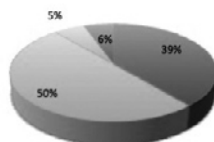
Contenu des cours (écrit, oral)

■ très satisfait ■ satisfait ■ peu satisfait ■ pas du tout satisfait



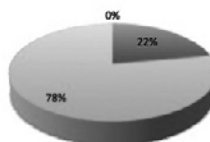
Nombre d'étudiants en classe d'oral

■ très satisfait ■ satisfait ■ peu satisfait ■ pas du tout satisfait



Niveau de difficulté des cours

■ très satisfait ■ satisfait ■ peu satisfait ■ pas du tout satisfait



b) Passage de la simulation à la pratique

Être à l'étranger permet l'immersion totale et donc de passer d'activités de simulation à une mise en pratique d'acquis en situation réelle. Le stage linguistique est particulièrement bien adapté à ce type d'exercice, si bien que certaines activités comme l'atelier cuisine ont été mises en œuvre spécialement à cet effet. Au cours de cet atelier, après avoir étudié en classe les habitudes culinaires, le vocabulaire spécifique et les recettes de cuisine, les étudiants et leur enseignant choisissent un ensemble de plats à réaliser et dressent des listes d'achats à faire. Puis, ils vont au marché

pour concrétiser leurs achats. Le contact avec les commerçants qui jouent le jeu avec plaisir, car cet exercice a lieu chaque année, est très pédagogique et ludique à la fois. L'utilisation du vocabulaire de l'alimentation et des quantités et la manipulation de vrais euros rendent l'exercice beaucoup plus vivant et efficace que les simulations traditionnelles. De retour au centre, l'après-midi, chacun effectue en cuisine les opérations nécessaires pour la réalisation de ces recettes qui après cuisson donnent lieu à une grande dégustation. Cette année : des pissaladières et deux délicieux desserts.



Photos illustrant les différentes étapes de l'atelier cuisine

c) Organisation d'activités favorisant les échanges interculturels

Le stage linguistique et culturel est un moment privilégié pour concrétiser des échanges interculturels et en voici quelques exemples :

Le CMEF de Cap d'Ail en accueillant d'autres groupes de divers pays offre des possibilités multiples. Pendant le séjour des étudiants de Nufs, le CMEF accueille des groupes le plus souvent d'Italie et d'Espagne, mais aussi des États-Unis ou d'Allemagne. Les activités en soirée ou certaines activités de classe spécialement créées dans ce but permettent des échanges interculturels très riches entre les différentes communautés. Cette année, la dégustation d'une tapenade préparée par les étudiants japonais a donné lieu à de chaleureux échanges avec les employés du centre, mais aussi les



Photos illustrant la dégustation de la tapenade

étudiants italiens et espagnols.

Le soir, après le dîner, le CMEF organise des activités qui sont ouvertes à tous les groupes. Il s'agit de spectacle de musique folklorique, de dégustation de crêpes ou de gaufres, de projections de films ou de jeux. Parfois, le déroulement de certaines activités comme le jeu « quiz musical » a dû être revu pour mieux correspondre aux capacités des étudiants japonais. Dans ce jeu, des équipes composées d'étudiants concourent pour trouver le plus de noms d'interprètes de chansons et de musiques du monde entier, mais en majorité françaises. Cette soirée qui auparavant ne plaisait pas beaucoup aux étudiants japonais a eu cette année un grand succès grâce à quelques aménagements : tout d'abord en mélangeant les nationalités au sein des groupes, puis en sélectionnant des musiques susceptibles d'être connues de tous et en intégrant des succès japonais. On dit que la musique rapproche les peuples, c'est effectivement le cas.

Autre exemple d'activité organisée cette année : à la demande d'un groupe de lycéens de Bologne qui ont étudié en cours de français le roman d'Amélie Nothomb, *Stupeur et tremblements*⁵, la projection du film éponyme d'Alain Corneau, entrecoupée puis suivi de discussions sur le Japon, a été organisée. Alors que le thème du film - des brimades subies et la déchéance qui s'en est ensuivie d'une jeune traductrice-interprète embauchée dans une grande entreprise nipponne - était assez délicat à exploiter avec de

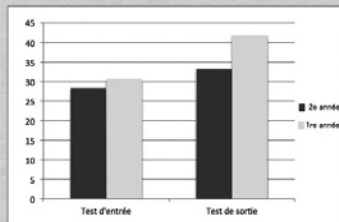
jeunes étudiants japonais, l'activité s'est finalement très bien déroulée. Les explications sur la mentalité dans les entreprises japonaises et les relations hiérarchiques apportées par les étudiants japonais ont été très appréciées des enseignants et lycéens italiens. De plus, leur analyse de certaines scènes a souligné l'aspect fantasmagorique de l'auteure, ce qui a permis de corriger en partie l'impression fort négative donnée dans ce roman des Japonais et des entreprises japonaises. Bien que ce type d'échanges ne puisse se faire totalement en français, du moins pour les étudiants japonais du fait de leur niveau de langue, cela reste un moment fort du stage qui sera sans aucun doute renouvelé avec un autre thème les prochaines années.

d) Évaluation des progrès réalisés au cours du stage

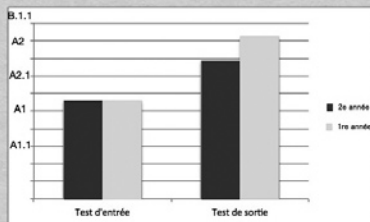
Évaluer l'apport d'un stage linguistique de façon formelle a toujours été envisagé mais jamais véritablement mis en place. C'est pourquoi depuis 2011, pour tenter d'évaluer la progression du niveau de français des stagiaires, deux tests d'évaluation ont été effectués, au début et à la fin du stage. Cette évaluation proche des tests du CIEP⁶ porte à la fois sur les compétences orales et écrites en compréhension et en production. Pour ne pas fausser le jugement des examinateurs, les enseignants qui ont également le rôle d'examineur échangent leurs étudiants pour les épreuves orales.

ANALYSE DES RÉSULTATS DES TESTS 2011

COMPRÉHENSION ORALE ET ÉCRITE EXPRESSION ÉCRITE



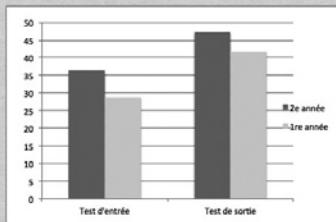
EXPRESSION ORALE



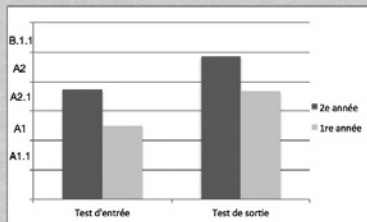
Au regard des résultats de l'année 2011, pour un groupe de 42 étudiants, dont deux non-spécialistes, la progression à l'oral est la plus significative, notamment chez les étudiants de 1^{re} année. Ce qui n'est pas en soi surprenant compte tenu de la proportion d'heures de cours (60 heures) que cela représente par rapport au nombre d'heures effectuées depuis le début de leur formation, et le niveau des étudiants sélectionnés. En effet, cette année-là, comme un trop grand nombre d'étudiants voulaient participer au stage, plus de 60 pour 40 places seulement, une sélection a dû être effectuée. Si bien que sur une vingtaine d'étudiants de 1^{re} année, seuls les 8 meilleurs ont été autorisés à se joindre au groupe. Les étudiants qui n'ont pas été choisis auront toujours la possibilité de partir l'année suivante pour Cap d'Ail ou pour Bruxelles. Le stage en France est généralement ouvert aux étudiants de 1^{re} et 2^e année, alors que le stage en Belgique est réservé aux étudiants de 2^e et 3^e année.

ANALYSE DES RÉSULTATS DES TESTS 2012

COMPRÉHENSION ORALE ET ÉCRITE EXPRESSION ÉCRITE



EXPRESSION ORALE



Cette évaluation a été refaite lors du stage qui a eu lieu en février-mars 2012. Le groupe était alors composé de 9 étudiants de 1^{re} année et de 10 étudiants de 2^e année. Aucune sélection n'a été nécessaire car le nombre de candidats était inférieur aux capacités d'accueil. On peut donc considérer que le niveau des étudiants était dans la moyenne. Cette fois-ci, les résultats obtenus suivent une certaine logique dans le sens où les étudiants de 2^e année obtiennent des résultats supérieurs à ceux des 1^{res} année. La progression également a été sensiblement identique pour l'ensemble des étudiants, quelle que soit leur année d'origine. Il est à noter que les enseignants du CMEF ignorent en quelle année sont les étudiants et forment les groupes uniquement en fonction des résultats au test d'entrée. Les groupes du matin et de l'après-midi sont donc à la fois constitués d'étudiants des deux années.

La progression ainsi clairement constatée en 2011 et 2012 conforte l'image

positive des stages linguistiques à l'étranger et favorise la généralisation de ce type d'évaluation. Par ailleurs, ce qui est le plus important indépendamment du niveau linguistique, c'est le changement de comportement des étudiants qui ont participé au stage à leur retour au Japon. Ces derniers montrent pour la plupart beaucoup plus d'intérêt et de motivation qu'avant leur départ. Ces stages ont le mérite de susciter chez eux une plus grande envie de découvrir les cultures francophones.

4- Études de longue durée à l'étranger (Ryûgaku)

Comme cela a déjà été dit précédemment, le département de français encourage fortement la mobilité et des périodes d'études à l'étranger. C'est pourquoi il y a une forte volonté d'augmenter les partenariats avec des institutions francophones. Les conventions d'échange interuniversitaires sont un des axes privilégiés, car elles permettent aux étudiants de suivre des cours de grande qualité dans des universités de renom et le transfert automatique des crédits obtenus dans ces institutions. Cependant, ces études à l'étranger soulèvent différents problèmes académiques et d'organisation.

a) Inégalité dans l'obtention des crédits à l'étranger

L'un des problèmes les plus délicats à traiter au niveau académique est le traitement à suivre en ce qui concerne la validation des heures d'enseignement et le transfert des crédits obtenus compte tenu des inégalités dans la difficulté des cursus selon les universités.

En effet, on constate une grande différence entre les étudiants qui ont intégré des cours de langue pour étrangers dans des instituts de langue rattachés aux universités et ceux qui ont intégré un département classique

avec les étudiants francophones. Certaines universités ne proposent qu'un cursus de licence traditionnel et non des cours adaptés à des étudiants étrangers comme les Japonais. Par conséquent, les étudiants qui choisissent ces filières traditionnelles ont plus de risque de se retrouver en situation d'échec, ce qui est un vrai problème à leur retour au Japon lors de la conversion des crédits obtenus. Comment traiter dès lors ces étudiants qui étaient parmi les meilleurs avant leur départ et qui ont été sélectionnés pour leurs qualités, mais qui se retrouvent finalement pénalisés à leur retour ?

Pour résoudre ce problème délicat, le comité académique est en train de réfléchir à la mise en place d'un nouveau standard de conversion des crédits en fonction du type de cursus.

b) Difficultés dans les démarches administratives avant le départ à l'étranger

Un des problèmes les plus frustrants aussi bien pour les enseignants que pour les étudiants qui ont prévu d'étudier à l'étranger sont les démarches administratives. En effet, alors qu'elles devraient être allégées par la mise en place de la plateforme centralisée Campus France, on constate de plus en plus de problèmes pour l'obtention des visas d'étudiants. L'obligation de fournir un justificatif de domicile en France pour l'obtention du visa a considérablement compliqué la démarche, ce document étant souvent difficile à obtenir rapidement du fait de la difficulté à trouver un logement dans certaines régions.

De plus, les démarches varient selon les universités et les résidences d'accueil. En outre, pour compliquer encore ces démarches, la liste des documents à joindre lors de la demande de logement est parfois la même que celle des étudiants français. Si bien que les étudiants japonais qui

normalement doivent effectuer eux-mêmes ces démarches se retrouvent paniqués lorsqu'ils doivent transmettre un justificatifs de domicile au Japon ou les copies de bulletins de paye de leurs parents en français alors qu'ils en sont normalement dispensés. Des démarches simplifiées et plus claires avec une liste de documents spécifiques à fournir pour les étudiants dans le cadre d'une convention d'échange simplifieraient grandement cette étape des préparatifs qui ressemblent trop à un parcours du combattant. Pour pallier en partie ces difficultés et aider les étudiants dans leurs démarches, une base de données avec des informations utiles est en cours d'élaboration à l'université.

c) Rupture dans l'apprentissage du français

Cette rupture dans l'apprentissage du français au retour des séjours à l'étranger du fait que les étudiants ont suffisamment de crédits pour sortir de l'université a déjà été évoquée dans la partie consacrée au PUT spécial retour. Cette situation est d'autant plus regrettable que bon nombre de ces étudiants reviennent avec un très bon niveau qu'il serait dommage de ne pas exploiter pendant leur dernière année d'études. C'est pour cette raison qu'un nouveau cours spécialement ouvert pour eux et qui tiendra compte de leur niveau verra le jour dès la rentrée 2012. Plus de la moitié des effectifs étant dans cette situation, il faut espérer que ces cours, pour le moment non obligatoires, remporteront le succès escompté.

5- Les stages en entreprise

Les premiers stages en entreprise n'auront lieu qu'à partir des vacances d'été 2012, il n'est par conséquent pas encore possible de dresser un in-

ventaire des difficultés rencontrées. Cela devra être fait après qu'un certain nombre d'étudiants aura bénéficié de cette expérience unique.

Conclusion

Multiplier les échanges et les contacts avec l'étranger pour augmenter la motivation et le niveau des apprenants demeure toujours une des priorités du département. Donner un but concret à l'apprentissage, développer l'autonomie des étudiants et encourager les échanges interculturels pour une meilleure connaissance du monde et d'autrui est sans aucun doute la direction à prendre. Le futur de l'enseignement des langues étrangères au Japon semble se diriger, comme c'est déjà le cas depuis longtemps en France, vers des cursus de langues appliquées et professionnalisants comme le commerce, les relations internationales ou encore le tourisme.

Par conséquent, le département de français a l'intention de continuer dans cette direction et tenter de proposer davantage de stages en entreprise - si bien entendu l'expérience avec l'université de Nice est concluante - et de nouveaux échanges avec des universités, mais aussi pourquoi pas dans le futur, avec des écoles de commerce et des écoles professionnelles.

¹ Société Japonaise de didactique du français

² Diplôme d'aptitude pratique en français, diplôme japonais aussi appelé Futsuken

³ Cadre européen commun de référence pour les langues

⁴ Grade Point Average

⁵ Albin Michel, 1999

⁶ Centre international d'études pédagogiques, organisme responsable des examens du DELF/DALF et TCF